



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

 [@parcoursupinfo](https://facebook.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://twitter.com/etudiantgouv)

Parcoursup 2022 en 3 étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir son entrée dans l'enseignement supérieur

Sommaire

- > Les conseils pour bien se préparer
- > Les principes clés de Parcoursup
- > Le calendrier Parcoursup en 3 étapes
- > Etape 1 : découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation
- > Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier
- > L'examen des vœux par les formations
- > Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix
- > Demande de bourse et logement

Les engagements de Parcoursup au service de votre projet (1)

- > **L'exhaustivité : Parcoursup vous permet de découvrir toutes les formations supérieures, y compris en apprentissage qui sont reconnues par l'Etat, c'est-à-dire contrôlées. Plus de 19 500 formations référencées**
Pour chaque formation proposée, une fiche de présentation avec des informations claires et détaillées
Notre objectif : vous aider à découvrir des formations, à comparer, à vous repérer et à faire vos choix
- > **La simplicité : Parcoursup simplifie vos démarches pour vous permettre de vous concentrer sur votre projet**
Parcoursup, c'est une procédure dématérialisée, 1 calendrier unique et lisible, 1 seul dossier à constituer
- > **La liberté de choix : Parcoursup vous permet de choisir les formations qui vous intéressent**
Vous formulez vos vœux sans avoir à les hiérarchiser
Vous choisissez en fonction des propositions d'admission que vous recevez, à partir du 2 juin 2022
Ce n'est pas Parcoursup qui choisit votre affectation : les responsables des formations examinent votre dossier, font des propositions auxquelles vous répondez. **Le dernier mot appartient toujours au candidat**

Les engagements de Parcoursup au service de votre projet (2)

> La transparence, parce que c'est utile pour vous permettre d'affiner votre projet et d'estimer vos chances

Toutes les formations publient sur Parcoursup leurs critères d'examen, c'est-à-dire ce que les enseignants réunis en commission d'examen des vœux prendront en compte pour examiner les candidatures. Vous pouvez dès maintenant consulter les critères utilisés en 2021 directement sur chaque fiche de formation.

Parcoursup vous garantit la possibilité de demander à la formation dans laquelle vous n'avez pas été admis les motifs de la décision prise.

> L'accompagnement personnalisé tout au long de la procédure

Vous n'êtes pas seuls face au choix : vous êtes accompagné, au lycée, via la plateforme, pour élaborer votre projet, faire des vœux, choisir votre formation. Si vous n'avez pas reçu de proposition, les recteurs vous proposent un accompagnement pour vous aider.

> La prise en compte de votre profil pour plus d'égalité des chances

Parcoursup met en œuvre des actions pour l'orientation des lycéens boursiers, professionnels ou technologiques. Parcoursup prend en compte les situations de handicap et promeut le développement des parcours personnalisés (Oui-Si) pour favoriser la réussite des étudiants

Le calendrier 2022 en 3 étapes

Début Nov. 2021 > Janvier 2022
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

20 Janvier 2022 > 29 Mars 2022
Je formule mes vœux
Jusqu'au 7 Avril
Je finalise mon dossier

2

2 Juin 2022 > 15 Juillet 2022
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Nov.

Déc.

Janvier
2022

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Mardi 29 Mars 2022 :
Dernier jour pour formuler
mes vœux



Etape 1 : découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation

1

Début Nov. 2021 → Janvier 2022 Je m'informe & découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE → JANVIER

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte les sites [Terminales2021-2022.fr](https://terminales2021-2022.fr) et [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma fiche de dialogue.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

21 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup 2022 :

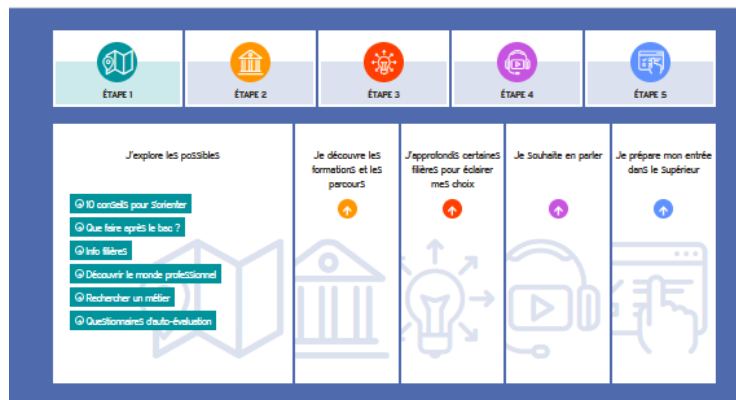
- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- Je consulte le **moteur de recherche des formations 2022** : **plus de 19 500 formations sont proposées.** Des informations importantes sont disponibles sur l'établissement, les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les lycéens, les critères d'examen des vœux, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels et les frais de formation.

Avez-vous pensé à
l'apprentissage ?

Plus de 6000
formations sont
disponibles sur
[Parcoursup](https://parcoursup.fr)

Des outils pour préparer votre projet d'orientation

5 étapes pour mon parcours
vers l'enseignement supérieur



Recherche des formations

Recherche des formations

Plus de 10 000 formations consultables dans notre base géographique

Types d'établissement : Université, Établissements publics, Établissements privés

Apprentissage : Formation en apprentissage, Formation sans apprentissage

Types de formation : BTS - BTS A, DUT - DUT A, Licence - Licence A, Licence - Licence B, Licence - Licence C, Licence - Licence D, Licence - Licence E, Licence - Licence F, Licence - Licence G, Licence - Licence H, Licence - Licence I, Licence - Licence J, Licence - Licence K, Licence - Licence L, Licence - Licence M, Licence - Licence N, Licence - Licence O, Licence - Licence P, Licence - Licence Q, Licence - Licence R, Licence - Licence S, Licence - Licence T, Licence - Licence U, Licence - Licence V, Licence - Licence W, Licence - Licence X, Licence - Licence Y, Licence - Licence Z

Formation : DUT - Services - Management (Licence 3) - en apprentissage

Voir la fiche

Formations similaires

Formation : DUT - Services - Management (Licence 3) - en apprentissage

Voir la fiche

Formations similaires



Terminales2021-2022.fr : retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

Parcoursup.fr :

- le moteur de recherche des formations
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région (20 janvier 2022)

Les formations accessibles sur Parcoursup

Plus de 19 500 formations dispensant des diplômes reconnus par l'Etat, y compris des formations en apprentissage, sont disponibles via le moteur de recherche de formation :

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- **Des formations sélectives** : classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, diplôme valant grade de licence de Dauphine, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
- **Des informations utiles à consulter sur la fiche formation** : le statut de l'établissement (public/privé) ; la nature de la formation (sélective /non sélective) ; les frais de scolarité ; les débouchés professionnels et possibilités de poursuite d'études

Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > prendre contact avec les établissements pour connaître les modalités de candidature

Les nouvelles formations accessibles à la rentrée 2021

- **Les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises (ENV)**
- **Les bachelors universitaires technologiques - BUT** qui remplacent les DUT (cursus intégré de 3 ans pour atteindre le grade licence et 24 spécialités inchangées)
- **Les classes préparatoires** : la CPGE « Mathématiques, physique, ingénierie, informatique » (MP2I) et la CPGE « Economique et commerciale voie générale (ECG) »
- **Les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE)**
- Et aussi des **bachelors**, des **formations en apprentissage**, etc...

Retrouvez toutes les infos sur ces formations sur **Terminales2020-2021.fr** et **Parcoursup.fr**

Focus sur LES NOUVELLES FORMATIONS en 2020

Plus de **600 nouvelles formations** ont intégré Parcoursup en 2020
dont :

- > **les licences sélectives de l'Université Paris Dauphine**
- > **les 10 Sciences Po / Instituts d'Etudes Politiques**
- > **de nouvelles écoles de commerce ou de management** (concours Acces, Pass, Sesame...)
- > **7 nouvelles catégories d'instituts de formation aux professions paramédicales** (dont, audioprothésiste, orthophoniste, technicien de laboratoire médical....)
- > **De nouvelles écoles de formation aux métiers de la culture** (architecture et paysage, patrimoine, arts plastiques, spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, multimédia, etc.)

A savoir : ces formations sont référencées sur le moteur de recherche mais, en 2020, pour la très grande majorité d'entre elles, les candidatures devront se faire, hors Parcoursup directement auprès des établissements > modalités de candidature sur la fiche [détaillée de la formation sur Parcoursup](#).

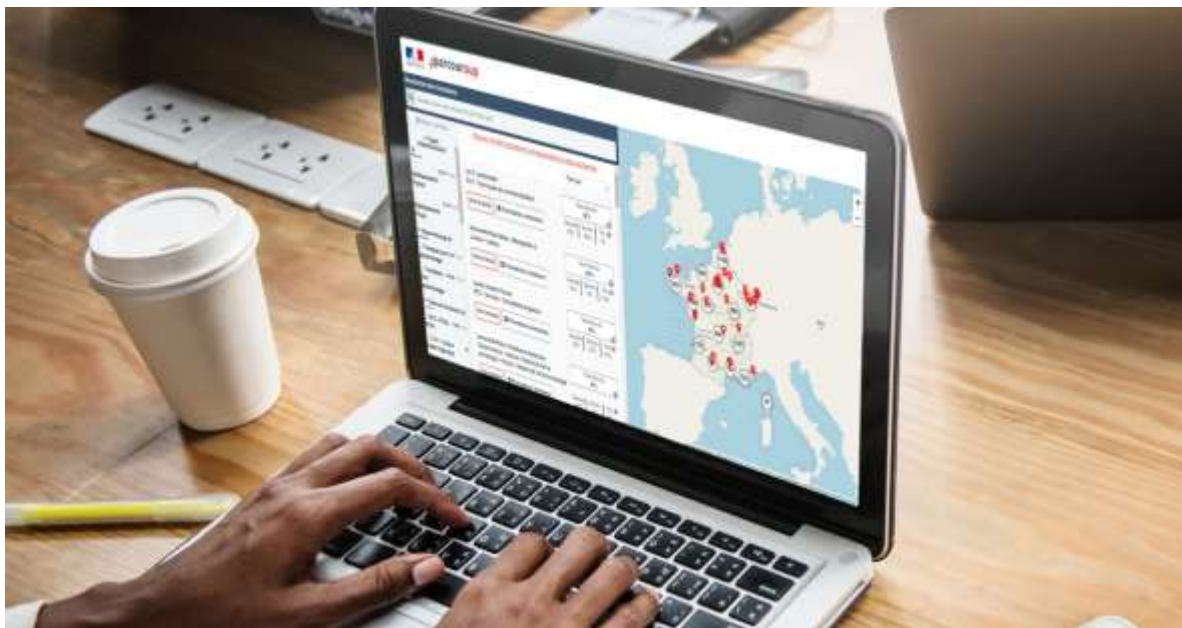
- > **les formations aux métiers de l'hôtellerie-restauration** (Ferrandi, institut Paul Bocuse...)
- > **de nouvelles formations en apprentissage**
- >

Focus sur les formations en apprentissage

Près de 6000 formations en apprentissage disponibles en STS, IUT, Mentions complémentaires...

- **Etre étudiant apprenti c'est :**
 - ✓ Être étudiant et surtout salarié
 - ✓ Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
 - ✓ Un plus pour trouver du travail en fin de formation et s'insérer durablement
- **L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**
- **Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur**

Rechercher des formations sur Parcoursup.fr



Rechercher par mots clés ou critères de recherche (type de formation, spécialité/mention des formations ...)

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone précise

Consulter les résultats de recherche

Pour chaque formation trouvée :

- > Le **nombre de places** disponibles en 2022 (visible à partir du 20 janvier 2022)
- > Le **taux d'accès** en 2021, c'est à dire la proportion de candidats ayant reçu une proposition d'admission en phase principale
- > Le **pourcentage de candidats admis selon le type de baccalauréat** en 2021
- > Des **suggestions de formations similaires** pour élargir vos choix
- > Un lien pour accéder à la **fiche détaillée de la formation**

Recherche des formations

🔍 Utilisez either votre recherche par mots clés, par exemple "Sciences (Chimie Toulouse)" ou "Paris Lodron"

🗖️ Effacer les filtres

▼ Types d'établissement

Établissements Publics 1442/1442

▼ Apprentissage

Formations en apprentissage 4993/1101

Formations hors apprentissage 12126/12126

▼ Types de formation

BTS - BTSa - STSM 834/1 834

C.M.I. - Cursus Master en 58

Ingénierie

CPGE 818/118

DCG 183/111

DEUST 58

Diplômes d'université ou d'établissement 33/24

DUT 808/160

Études de santé 1488/1004

Formation aux métiers du sport 214/214

Formations 1116/1116

IFSI Croix Rouge Française Calais - rentrée en septembre (62)
D.E. Infirmier

Taux d'accès 47%

Places 54

Général 30% | Secteur 40% | Pro 28%

Voir la fiche Formations similaires

I.U.T de Lorient (56)
DUT - Génie industriel et maintenance

Taux d'accès 74%

Places 57

Général 88% | Secteur 54% | Pro 9%

Voir la fiche Formations similaires

École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (31)
Architecture

Taux d'accès 12%

Places 190

Général 74% | Secteur 7% | Pro 18%

Voir la fiche Formations similaires

Université Clermont Auvergne (Clermont-Ferrand - 63)
Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit

Taux d'accès 19%

Places 80

Général 31% | Secteur 34% | Pro 34%

Voir la fiche Formations similaires

Lycée Jacques Feyder (Epinay-sur-Seine - 93)
BTS - Services - Tourisme

Taux d'accès 19%

Places 35

Général 31% | Secteur 34% | Pro 34%

Voir la fiche Formations similaires

CFPI AFPI Pays de la Loire / Pôle Formation PDL-UIMM - La Roche S/Yon (La Roche-sur-Yon - 85)
BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage

Taux d'accès 19%

Places 14

Général 31% | Secteur 34% | Pro 34%

Voir la fiche Formations similaires



Recherche des formations

licence santé 78

Effacer les filtres

Types d'établissement ?

☐ Etablissements Publics 24

Apprentissage ?

☐ Formations hors apprentissage 24

Types de formation ?

☐ Etudes de santé 16

☐ Licence 24

☐ Licence sélective 3

> Aménagement ?

24 formations correspondent à votre recherche dans cette zone géographique.

Pertinence (décroissant)

**Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines
(Guyancourt - 78)**

Licence - Sciences pour la santé - Rééducation Réadaptation - option
Santé

Voir la fiche

Formations similaires

Places
100

**Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines
(Guyancourt - 78)**

Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit

Voir la fiche

Taux d'accès
65%

Places
180

Général
93%

Techno
5%

Pro
2%

**Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines
(Guyancourt - 78)**

Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option
Mathématiques Informatique (MI)

Voir la fiche

Places
20

**Unité de Formation et de Recherche de Sciences de l'
Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines (78)**

Licence - Portail Portail BI : Biologie - Informatique - option Santé

Voir la fiche

Formations similaires

Taux d'accès
14%

Places
10

Général
100%

Techno
0%

Pro
0%

Université Paris Nanterre (92)

Licence - Droit français - Droit étranger - Parcours Droit français - droit italien

FORMATION SÉLECTIVE

Conditions d'inscription

Epreuves/Entretiens

Le test d'orientation en langue (TOL) 2022 est un QCM

Dates des épreuves

Les épreuves écrites auront lieu : **13 avril 2022**

Si vous êtes sélectionné pour ces épreuves, vous recevrez une convocation par email : **5 avril 2022 au 8 avril 2022**

Les épreuves orales ou l'entretien auront lieu : **10 au 12 mai 2022**

Si vous êtes sélectionné pour ces épreuves ou cet entretien, vous recevrez une convocation par email : **2 mai et 3 mai 2022**

CHIFFRES CLÉS

127 vœux formulés l'année précédente

[Accédez à tous les chiffres clés](#)

ADRESSE DE LA FORMATION

Université Paris Nanterre (Public)
200 avenue de la République
92000 Nanterre 92001

CERTIFICATION



Consulter la fiche de présentation d'une formation

- **La formation** le statut de l'établissement, les contenus et l'organisation des enseignements, les langues et options, les dispositifs pédagogiques, les frais de scolarité, modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Les connaissances et compétences attendues** : attendus nationaux, attendus complémentaires, des conseils sur les spécialités et options recommandées au lycée pour réussir
- **Les critères généraux d'examen des vœux** pris en compte pour l'analyse du dossier (résultats académiques, compétences académiques, savoir-être, motivation et cohérence du projet, taux minimum de lycéens boursiers admis....) avec leur degré d'importance
- **Les débouchés** : possibilités de poursuite d'études et, à partir du 20 janvier 2022, des indicateurs calculés au niveau national en termes de réussite et d'insertion professionnelle
- **Les contacts des référents de la formation** (référent handicap, responsable pédagogique, étudiants ambassadeurs...)
- **Les dates des Journées portes ouvertes ou journées d'immersion**
- **Les chiffres clés** : l'admission en 2021, le nombre de places en 2022 (à partir du 20 janvier 2022)
- le **taux de réussite** au diplôme et le taux de passage en 2^{ème} année
- les métiers auxquels conduit la formation

FOCUS SUR LES PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ (1/2)

L'objectif : la PACES disparaît et de nouveaux parcours d'accès aux études de santé sont mis en place pour diversifier les profils des étudiants et garantir des poursuites d'études et perspectives d'insertion variées

Trois principes :

- > Possibilité d'accéder aux études de santé après une, deux ou trois années d'études à l'université ou de poursuivre vers un diplôme de licence
- > Deux chances pour candidater aux études de santé tout au long de son parcours de 1^{er} cycle
- > Suppression du concours : les candidats sont évalués sur leurs résultats en licence

Deux parcours proposés sur Parcoursup cette année par les universités pour accéder aux études de maïeutique (sage-femme), médecine, odontologie (dentaire), pharmacie ou kinésithérapie :

> Une licence avec option « accès santé » (L.AS)

Exemple : licence de Droit, SVT, Gestion économie avec des enseignements supplémentaires liés à l'option santé

> Un parcours spécifique « accès santé » (PASS) avec une option d'une autre discipline

Exemple : PASS option Droit, PASS option biologie etc.

A savoir :

- Tous les profils auront des formations adaptées pour candidater en santé : les profils scientifiques pourront choisir entre PASS et L.AS, les profils non scientifiques auront accès à un large panel de L.AS dans des domaines variés
- Les candidats ont les mêmes chances d'accéder aux études de santé via une L.AS ou un PASS

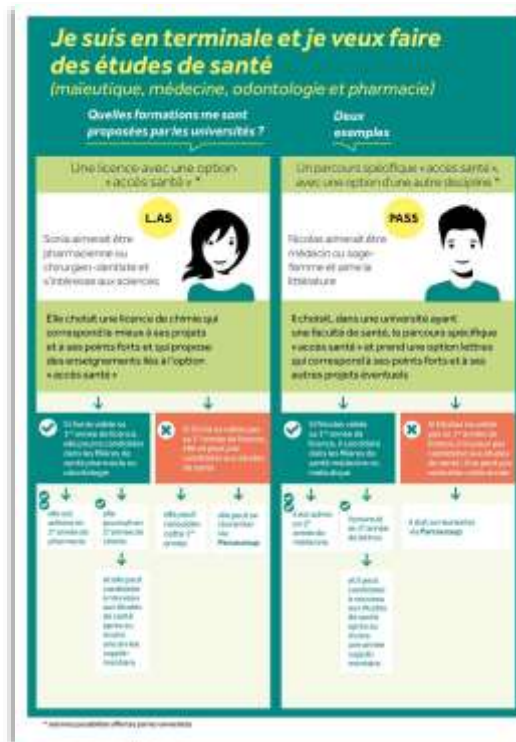
FOCUS SUR LES PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ (2/2)

Nouveauté
2020

- > PASS ou L.AS : comment ça marche ?
- > Comment choisir sur Parcoursup le parcours qui vous convient le mieux ?

Consultez sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
et sur le site du lycée :

- Des exemples
- Une page d'information
- Une FAQ complète



Consolider son projet d'orientation

Attendus, critères généraux d'examen des vœux, taux d'accès, nombre de places, taux de réussite, débouchés et insertion professionnelle ...

CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES



- ➔ à prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux
- ➔ à discuter avec les professeurs, professeurs principaux et les psychologues de l'Education nationale

LE BON REFLEXE : S'INFORMER, SE RENSEIGNER



Live Parcoursup : Programme à retrouver sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les Psy-En

Echanger avec les formations

(contact et dates à retrouver sur Parcoursup)

- Responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons virtuels avec conférences thématiques

Consulter les ressources en ligne de l'Onisep et de nos partenaires

(accessibles gratuitement depuis la page d'accueil Parcoursup)

L'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

- **Les coordonnées d'un référent handicap sur chaque fiche de formation.** Il est disponible pour répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.
- **Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup** pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.** Cela permet d'anticiper son arrivée dans le nouvel établissement.
- **A partir du 2 juin 2022, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.



Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

2

20 Janvier 2022 → 29 Mars 2022 → 7 Avril 2022 Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 20 JANVIER AU 29 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Mardi 29 mars 2022 : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 7 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.

FÉVRIER - MARS

2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des vidéos
tutorielles sont
proposées sur
Parcoursup pour
vous guider à chaque
étape.

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup

- > **Une adresse mail valide et consulter régulièrement** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

Important : renseignez un **numéro de portable** pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les **parents ou tuteurs légaux** peuvent également renseigner leurs mail et numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.



Informations
personnelles

Cahier
de textes

Notes

Résultats

Vie
scolaire

Orientations

Communication

Compte

Compte enfant

Paramètres

Documents à télécharger

Les données personnelles de mon enfant

Adresse

Code postal /

Ville

+

+

☐ J'autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas d'urgence

Autres informations à communiquer

Ces informations seront automatiquement diffusées au corps médical de l'établissement

☐ J'autorise leur diffusion au reste du personnel (administratif et enseignants)

Allergies

Allergies répertoriées

Ces informations impérieuses à la santé de l'enfant sont automatiquement diffusées à l'établissement

Autorisations de sortie

Les entrées/sorties de votre enfant sont contrôlées selon l'autorisation suivante :

Sortie autorisée en cas de cours annulés

Droit à l'image

☒ J'autorise l'utilisation de la photographie de HOSTATER Hermione dans PRONOTE

Numéro INE

[REDACTED]

Formuler des vœux sur Parcoursup

- Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage **Conseil** : penser à diversifier ses vœux entre des formations sélectives et non sélectives
- > Pour des formations sélectives (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP...) et non sélectives (licences, PPE ou PASS)
- > Des vœux motivés : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal
- Des vœux non classés : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure
- > Des vœux qui ne sont connus que de vous : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil Parcoursup : diversifiez vos vœux et évitez de n'en formuler qu'un seul (en 2021, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne).

- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité)** : une réponse est apportée pour chaque vœu formulé
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** (elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats)
- > **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

RÉDIGER SON PROJET DE FORMATION MOTIVÉ

Sur Parcoursup, pour chaque vœu formulé, vous devez expliquer en quelques lignes ce qui vous motive pour cette formation. Cette démarche vous permettra avant tout de réfléchir à ce qui vous intéresse dans telle ou telle formation, au moment de la formulation d'un vœu. Voici quelques conseils pour vous aider dans la rédaction. N'hésitez pas à en parler avec vos professeurs principaux.



>>> LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR RÉDIGER SON ARGUMENTAIRE

Le « projet de formation motivé » doit être décrit dans un encart spécialement prévu à cet effet sur la plateforme. Limité à 1 500 caractères, il équivaut à une lettre de motivation qui ne pourra donc pas être exigée par ailleurs, au titre des « pièces demandées » par l'établissement. Faites le point sur les informations qui vous sont nécessaires pour bien rédiger l'argumentaire de votre projet. Il n'est ni nécessaire ni souhaitable de mentionner son identité (nom, prénom...) dans son projet de formation motivé.

INFORMATIONS NÉCESSAIRES

Les caractéristiques de la formation visée :

- contenu et organisation des enseignements ;
- compétences et connaissances (dans les attendus nationaux) ;
- possibilités de poursuite d'études et/ou de débouchés professionnels.

Vos compétences et vos résultats scolaires en relation avec les attendus de la formation.

Les démarches entreprises pour mieux connaître la formation souhaitée (journées portes ouvertes (JPO), salons, échanges avec des enseignants, professionnels et/ou étudiants ambassadeurs...).

Les expériences scolaires et/ou extra-scolaires en lien avec la formation demandée : portfolio de productions personnelles (dessins, photos...), stages, jobs.

Les conditions pratiques d'études (éloignement géographique, logement).

Focus sur les vœux multiples (1/4)

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- **Les licences sont exclues de ce dispositif sauf PASS**

A noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Focus sur les vœux multiples (2/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- Les BTS et les BUT regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- Les DN MADE regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- Les DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**
- Les classes prépas regroupées **par voie à l'échelle nationale** (la même classe dans le même lycée avec et sans internat ne compte que pour 1 sous-vœu)
- Les EFTS (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'Etat à l'échelle nationale**

Focus sur les vœux multiples (3/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à **l'échelle territoriale**. **Rappel : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière**
- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées **en réseau** et qui **recrutent sur concours commun**
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale Pour demander un PASS en IDF, vous formulez un vœu multiple. Chacune des 7 UFR médicales de la région correspond à un sous-vœu et le nombre de sous-vœux est illimité.
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

Lucie demande un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

Dans son dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu multiple (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Jules demande une formation d'infirmier au sein du regroupement d'IFSI de l'Université Bretagne Sud qui propose propose 3 instituts.

Dans son dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu multiple (le regroupement d'IFSI), les IFSI choisis par Jules ne sont pas comptés dans les 20 sous-vœux.

Sarah demande une MPSI dans le lycée A avec internat et sans internat, une MPSI sans internat dans le lycée B et dans le lycée C, une PCSI sans internat dans le lycée D.

Dans son dossier ces demandes comptent pour deux vœux multiples (MPSI/PCSI), et 4 sous vœux.

A noter : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

Focus sur le secteur géographique (1/2)

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors. Il n'y a pas de secteur géographique.

> Pour les formations non-sélectives (licences, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

Focus sur le secteur géographique (2/2)

Secteur géographique Ile-de-France : il n'est fait **aucune distinction** entre les 3 académies de Créteil, Paris et Versailles.

Par exception, sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée :

- > Les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence
- > Les candidats ressortissants français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne qui sont établis hors de France
- > Les candidats préparant ou ayant obtenu le baccalauréat français au cours de l'année scolaire dans un centre d'examen à l'étranger

La demande de césure : mode d'emploi

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > Durée la césure : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

Date limite pour formuler vos vœux
> Mardi 29 mars 2022
(23h59 heure de Paris)

Février

Mars

Avril

Mai

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> **Compléter leur dossier :**

- projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
- rubrique « préférence et autres projets »
- pièces complémentaires demandées par certaines formations
- rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> **Confirmer chacun de leurs vœux**

**Un vœu non confirmé avant le 7 avril 2022 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

La rubrique « préférence et autres projets »

Rubrique obligatoire où le candidat indique :

- **ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.** Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 1er juillet 2022.
- **s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup** ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

La rubrique « Activités et centre d'intérêts »

Rubrique facultative où le candidat :

- **renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et que le candidat souhaite porter à la connaissance des formations** (ex : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives...)
- Un espace pour **faire connaître ses engagements** : vie lycéenne, engagement associatif, cordées de la réussite, etc...

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

RÉDIGER SA RUBRIQUE ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT

Sur Parcoursup, dans cette rubrique, vous pouvez décrire et valoriser vos activités et vos centres d'intérêt afin qu'ils soient pris en compte par les formations lors de l'examen de votre dossier de candidature.



>>> QU'EST-CE QUE LA RUBRIQUE ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT ?

Cette rubrique vous permet de mettre en avant votre personnalité, vos valeurs et vos qualités. C'est aussi l'occasion pour vous de faire le point sur tout ce que vous savez faire, même si cela n'est pas en lien direct avec la formation que vous visez. Cette rubrique est un atout supplémentaire pour votre dossier : **elle n'est pas obligatoire mais nous vous invitons à la compléter.**

Voici quelques conseils pour vous aider dans la rédaction. N'hésitez pas à solliciter vos professeurs principaux ou les psychologues de l'éducation nationale en charge de l'orientation. (Psy-EN). Pensez à faire relire cette rubrique par un membre de votre entourage ou par votre professeur principal.

Vous pouvez compléter et modifier cette rubrique jusqu'au **2 avril 2020** (23h59, heure de Paris).

>>> LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR RENSEIGNER CETTE RUBRIQUE

4 rubriques sont proposées :

- mes expériences d'encadrement ou d'animation ;
- mon engagement citoyen ;
- mon expérience professionnelle ;
- ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles, parcours spécifiques)

L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de droit et sciences

Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en licence de Droit ou dans les licences de Sciences :

Un questionnaire en ligne sur le site [Terminales2021-2022.fr](https://terminales2021-2022.fr)

- Accessible (à **partir du 20 janvier 2022**) à partir des fiches de formations concernées ;
- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 7 avril 2022 23h59 (heure de Paris).

Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat remontés automatiquement

> Les éléments transmis aux formations

- > **Année de première** : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français
- > **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale
- > **Sauf cas particulier, pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés par votre lycée automatiquement et vous pourrez les vérifier fin mars. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre (ou 1^{er} semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

La fiche avenir renseignée par le lycée

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - les notes de l'élève : moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe /dans le groupe
 - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
 - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu
- La fiche Avenir est consultable par le lycéen dans son dossier **à partir du 2 juin 2022.**

Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation

- > le projet de formation motivé
- > les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > la rubrique « **Activités et centres d'intérêt** », si elle a été renseignée
- > la **fiche Avenir** renseignée par le lycée

> **Bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**

- **Année de première** : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français
- **Année de terminale** : bulletins scolaires (1er et 2e trimestres ou 1^{er} semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale

Nouveauté 2022 : vos résultats au baccalauréat mieux pris en compte

Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux

> Jeudi 7 avril 2022

(23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin



L'examen des vœux par les formations

L'examen et l'évaluation des dossiers

➤ **Rappel** : ce n'est pas l'algorithme de Parcoursup qui examine les dossiers, ce n'est pas non plus Parcoursup qui choisit votre affectation

- Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux est constituée** (réfèrent pédagogique et professeurs). Elle est chargée de **définir les critères d'examen des candidatures et d'évaluer les candidatures puis de les classer**
- Certaines formations organisent des épreuves écrites et/ou orales de sélection

Rappel : Toutes les formations publient sur Parcoursup leurs critères généraux d'examen, c'est-à-dire ce que les enseignants réunis en commission d'examen des vœux prendront en compte pour examiner les candidatures.

Vous pouvez à tout moment consulter les critères utilisés en 2021 directement sur chaque fiche de formation

Parcoursup vous garantit la possibilité de demander à la formation dans laquelle vous n'avez pas été admis les motifs de la décision prise.

Les principes de l'admission

Les modalités de l'examen des vœux sont affichées aux candidats

Dans les formations sélectives (classe prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI...)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont connus des candidats.

Dans les formations non sélectives (licences et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat...) afin de l'aider et de favoriser sa réussite

Parcoursup au service de l'égalité des chances

- > Des **places sont priorisées pour les lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- > Une **aide financière pour les lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation en dehors de leur académie
- > Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
- > Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**



Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

3

2 Juin 2022 → 15 Juillet 2022 Je reçois les réponses des formations & je décide

JEUDI 2 JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

MARDI 5 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



VENDREDI 15 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

JEUDI 23 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte. Jusqu'au 14 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.

À PARTIR DU 1^{er} JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

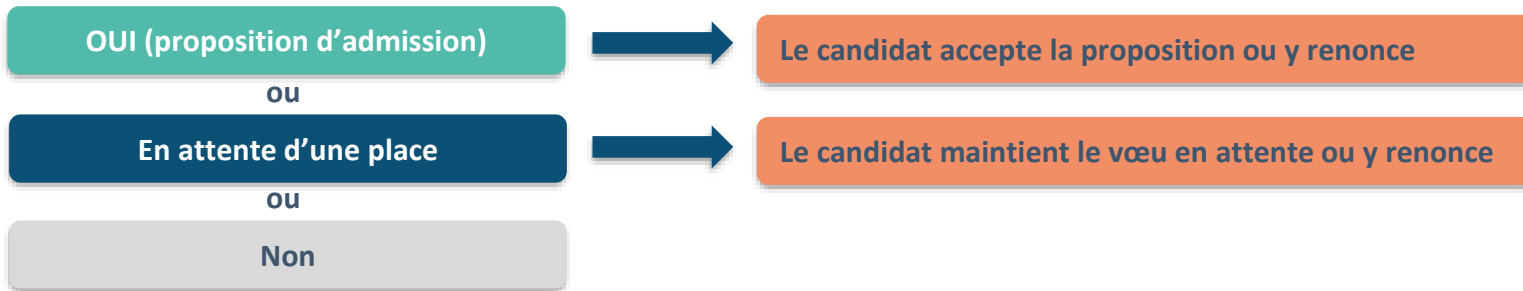


La phase d'admission principale du 2 juin au 15 juillet 2022

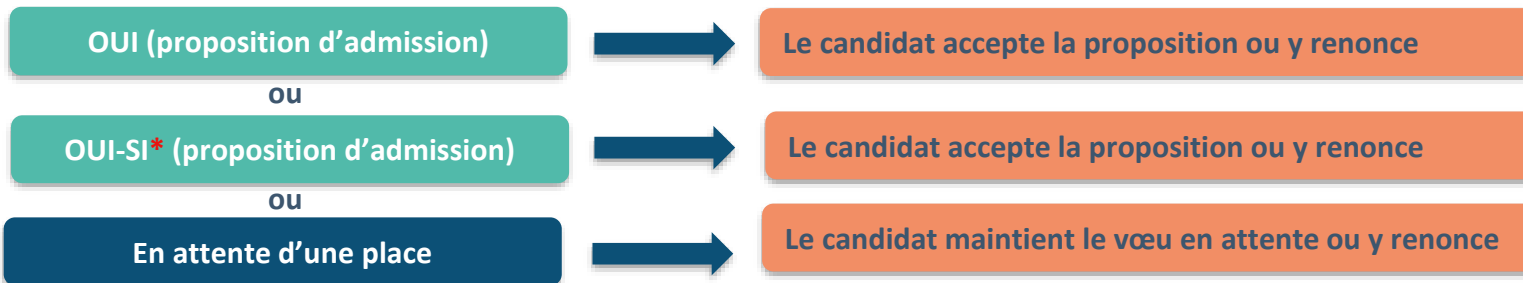
- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 2 juin 2022**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier**. En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > **Pour aider les candidats en liste d'attente à suivre sa situation qui évolue en fonction des places libérées**, des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu
- > La mise à jour des dossiers a lieu une fois par jour ????????,
- > L'application Parcoursup vous permet de recevoir les alertes sur votre mobile mais nous vous invitons à privilégier l'utilisation d'un ordinateur pour répondre aux propositions

Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 2 juin 2022)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant



Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/3)

Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission :

- **Propositions reçues le 2 Juin 2022:** vous avez ?? jours pour répondre (J+??)
- **Propositions reçues à partir du 5 Juin 2022:** vous avez ?? jours pour répondre (J+??)

A savoir :

- Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées clairement dans le dossier candidat.
- Des rappels seront envoyés
- Si le candidat ne répond pas dans les délais, la proposition d'admission est supprimée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/3)

- > **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il **accepte la proposition** (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'en fin de phase principale)
 - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

- > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il **ne peut accepter qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
 - Il peut indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (3/3)

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- des **indicateurs** s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à **suivre sa situation** qui évolue jusqu'au 15 juillet en fonction des places libérées par d'autres candidats

> Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- dès le 2 Juin 2022, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 23 juin 2022.

A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 **nouveaux** vœux dans des formations qui ont des places vacantes

Phase	Voeu	Réponse de la formation	Situation du voeu	Date limite de réponse
Phase principale	Classe préparatoire scientifique - Lycée Henri IV (Paris 5e Arrondissement - 75) - CPGE - MPSI - sans internat	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Classe préparatoire scientifique - Lycée Fénélon (Paris 6e Arrondissement - 75) - CPGE - MPSI - sans internat	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Classe préparatoire scientifique - Lycée Chaptal (Paris 8e Arrondissement - 75) - CPGE - MPSI - sans internat	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Classe préparatoire scientifique - Lycée Condorcet (Paris 9e Arrondissement - 75) - CPGE - MPSI - sans internat	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Classe préparatoire scientifique - Lycée Condorcet (Paris 9e Arrondissement - 75) - CPGE - PCSI - sans internat	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Classe préparatoire scientifique - Lycée Janson De Sailly (Paris 16e Arrondissement - 75) - CPGE - MPSI - sans internat	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Classe préparatoire scientifique - Lycée Janson De Sailly (Paris 16e Arrondissement - 75) - CPGE - PCSI - sans internat	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Classe préparatoire scientifique - Lycée Hoche (Versailles - 78) - CPGE - MPSI - sans internat	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Classe préparatoire scientifique - Lycée Hoche (Versailles - 78) - CPGE - PCSI - sans internat	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Licence - Sciences - technologies - santé - Ecole Universitaire de premier cycle - Campus d'Orsay Université Paris-Saclay (91) - Licence - Portail Portail Mathématiques-Physique (MP)	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Classe préparatoire scientifique - Lycée Louis Pasteur (Neuilly-sur-Seine - 92) - CPGE - MPSI	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Classe préparatoire scientifique - Lycée Louis Pasteur (Neuilly-sur-Seine - 92) - CPGE - PCSI	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Classe préparatoire scientifique - Lycée Michelet (Vanves - 92) - CPGE - PCSI - sans internat	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Licence - Sciences - technologies - santé - Université Paris-Saclay, Campus d'Orsay (91) - Licence - Double diplôme - Licence Mathématiques, Physique et Sciences pour l'Ingénieur - Licence Double-Diplôme Mathématiques, Physique	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59

		formation		réponse
Phase principale	Licence - Sciences humaines et sociales - Sorbonne Université - Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et Sociales (Paris 5e Arrondissement - 75) - Licence - Histoire	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	BUT - Service - I.U.T de Ville d'Avray - Antenne de Saint-Cloud (92) - BUT - Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Licence - Sciences humaines et sociales - Institut Catholique Paris (Paris 8e Arrondissement - 75) - Licence - Histoire - Parcours Histoire-Science politique	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Licence - Arts-lettres-langues - Université Paris Nanterre (92) - Licence - Double diplôme - Licence Humanités - Double diplôme Licence mention Humanités (Humanités et sciences humaines) - Diplôme d'université (DU) Cultures, langues et rhétorique 1	Oui	Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	31 mai 23:59
Phase principale	Licence - Sciences humaines et sociales - Sorbonne Université - Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et Sociales (Paris 5e Arrondissement - 75) - Double licence - Histoire / Géographie et aménagement - HISTOIRE - GÉOGRAPHIE	En liste d'attente	Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente . Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition. Plus d'informations sur votre situation	
Phase principale	Licence - Sciences humaines et sociales - Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (Paris 5e Arrondissement - 75) - Double licence - Histoire / Science politique - Histoire - Science Politique	En liste d'attente	Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente . Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition. Plus d'informations sur votre situation	
Phase principale	Licence - Sciences humaines et sociales - Université Paris 8 (Saint-Denis - 93) - Double licence - Histoire / Science politique - Histoire / Science politique	En liste d'attente	Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente . Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition. Plus d'informations sur votre situation	
Phase principale	Sciences politiques - Sciences Po - Campus de Paris (Paris 7e Arrondissement - 75) - Sciences Po / Instituts d'études politiques - Sciences Humaines et Sociales - Grade Master - Bachelor du Collège universitaire de Sciences Po - Programme général Campus de Paris		Dossier en cours d'examen. La réponse de la formation sera affichée ultérieurement	
Phase principale	Sciences politiques - Sciences Po - campus de Reims - Institut d'études politiques (51) - Sciences Po / Instituts d'études politiques - Sciences Humaines et Sociales - Grade Master - Bachelor du Collège universitaire de Sciences Po - Programme Europe-Afrique, campus de Reims		Dossier en cours d'examen. La réponse de la formation sera affichée ultérieurement	
Phase principale	Licence - Sciences humaines et sociales - Université Paris Nanterre (92) - Licence - Histoire	Oui	Vous avez refusé cette proposition d'admission, le 27/05/2021	
Phase principale	Sciences politiques - Sciences Po Bordeaux - Institut d'études politiques (Pessac - 33) - Sciences Po / Instituts d'études politiques - Sciences Humaines et Sociales - Grade Master - Coursus général	Non	La commission d'examen des vœux n'a pas retenu votre dossier.	

Phase
principale

Licence - Droit-économie-gestion - Université Paris 2 Panthéon - Assas (Paris 15e Arrondissement - 75) - Licence - Droit

En liste d'attente

Vous êtes, pour le moment, **en liste d'attente**. Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition.

[Plus d'informations sur votre situation](#)

Nombre de places dans la formation : 933

Votre position dans la liste d'attente : 1539 ②

Nombre total de candidats dans la liste d'attente : 12492

Votre position dans la liste d'appel de la formation : 2729 ②

Position dans la liste d'appel du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission : 1088

Position dans la liste d'appel du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission en 2020 : 3293

[Consultez la vidéo](#) [Fermer](#)

LISTE D'APPEL et LISTE D'ATTENTE

LISTE D'APPEL : classement établi en amont de la communication des résultats par les établissements d'enseignement supérieur, le classement dans la liste d'appel est donc invariable.

LISTE D'ATTENTE : liste totale des candidats en attente pour une formation, mise à jour quotidiennement en fonction des admissions, mais aussi des désistements. Le classement dans la liste d'attente évolue donc tout au long de la période d'appel.

**Vous êtes notifiés par mail de chaque proposition d'admission,
donc pas d'alarme !**

Les solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 2 Juin 2022** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 23 juin au 16 septembre 2022** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places vacantes**
- > **A partir du 1er juillet 2022** : les candidats peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

2021 les points de tension ou de satisfaction

- PASS . Les entrées ont été tardives.
- Orthophonie. Très compliqué.
- IEP province et licences Scs PO : Prudence.
- IFSI: Assez compliqué.
- Architecture. Se préparer à l'oral.
- CPGE: S'assurer un vœu raisonnable.

- Scs Po : 3 admis + 1 admissible.
- EMN, ESCA, EMLV beaucoup d'admis.
- UTC avec maths complémentaire et 18 en philo!! (Il existe un nouveau parcours).

Les admissions sont un processus continu sur plusieurs jours : pas de panique le 2 juin !

Demande de bourse et/ou de logement

- **Créer son dossier social étudiant (DSE)** sur www.messervices.etudiant.gouv.fr pour demander une bourse et/ou un logement
- **Les demandes de logement en résidence universitaire** peuvent être effectuées jusqu'à la rentrée en septembre

Toutes les infos sur la vie étudiante sur etudiant.gouv.fr

Des services pour vous informer et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- > **Le numéro vert (à partir du 20 janvier) : 0 800 400 070** (Numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.fr)
- > **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- > **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils :**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Les brochures de référence



Parcoursup 2021 en 3 étapes



Réussir son baccalauréat et son entrée dans l'enseignement supérieur